T. 914. 6

QUELQUES IDÉES

SUR LES POISONS,

Par A. Eugène Gard, de Bagnes, Canton de Valais en Helvétie.

» *Quin et venena, nostri misertam instituisse dici potest.*

PLINIUS, Hist. nat. pag. 27.

A MONTPELLIER, DE L'IMPRIMERIE DE JEAN MARTEL AINÉ. AN IX.

RELIGIOSIS
MONTIS S.TI BERNARDI
HOSPITIBUS.

SI præclara virtutis exempla ab ætatum primordiis admiratu digna MAJORES *tradidêre, in hominibus jurè benefaciendis fore instituta, sublevandisque calamitatibus, edocemur! Hæc equidem fuêre vestigia, quæ ad gloriæ perennis apicem HEROES omni ab ævo benemeritissimos perduxêre: nobile hoc enim iter Principes præclarissimi, Reges, Magnanimique in Rebuspublicis Consules, sequuntur atque sequendum esse censuerunt. Felix hominum societas, si, mirandum hoc virtutis augustæ munus, haud permultis traditum,* MODERANTIUM *animis penitùs incideret! De vestrâ verò philanthropiâ, Viri humanissimi, quam in omnes exercetis, (ut hominibus exhibeatis exemplum;) loquendum fore patiemini? Non enim vos Aquilonum belligerantium acies, nec frigora, nec nives, nec fames, nec sitis, nec immites denique tempestates in hâc firmiter sustinendâ perterrere videntur; sed omnibus in his obeundis periculis gloriosior in vos augetur virtus, atque adinstar Phœnicis solaribus combustæ radiis, adolescentior enascitur. Plaudite,* HEROEM *maximum, vestræ virtutis æmulum, Italiæ splendorem, Galliæque defensorem celeberrimum, ovantem victoriâ, vestro in domicilio nuper recepisse? Nonne arbitrandum est, æternum de vobis futurum nomen, quin nulla ætas, nullaque regio, nullaque demùm natio vestris de laudibus conticescat?*

Hoc verò meorum studiorum specimen gratì animi accipere velitis, deprecor.

GARD.

QUELQUES IDÉES
SUR LES POISONS.

Forcé par des circonstances impérieuses d'abandonner le premier sujet de ma dissertation, je me borne à vous présenter, Çitoyens-Professeurs, quelques généralités sur les poisons. Que doit-on entendre par poisons, et quelle est leur manière différente d'agir ? Quels sont les effets délétères des poisons, et comment peut-on les diviser d'après leurs effets ? Enfin, quels sont les symptômes d'empoisonnement et les moyens curatifs ? Telles sont les questions qui font l'objet de ce foible essai. Puissent les principes qui y sont exposés mériter l'indulgence de mes Juges, et leur prouver que je n'ai point assisté sans fruit aux leçons de cette célèbre Ecole.

I.

Tous les auteurs qui ont traité des poisons, entr'autres, Méad, Fontana, Gaubius, Plenck, Foderé, Fouquet, et notamment Barthez (1), « définissent les poisons, des » substances qui, étant appliquées en petite quantité au corps » vivant, y produisent des effets mortels ou extrêmement » graves. »

(1) Livre immortel de la science de l'homme.

Illud omne dicitur venenum, quod parvâ copiâ datum, animantium vitæ ita contrarium est, ut vel per os sumptum, vel intrinsecus adhibitum, ei destruendæ sufficiat, aut saltem funestos producat effectus. MEAD, *examen venenorum. Introductio. pag. j.*

Nous appelerons donc empoisonnement cet accident fâcheux qui suit l'intromission d'une substance vénéneuse dans l'intérieur du corps, ou son application à l'extérieur.

On a considéré les médicamens comme autant de poisons, et ceux-ci comme autant de médicamens; je dirai que tout n'est pas médicament, que tout n'est pas poison, et que tout peut être l'un et l'autre. .....

Il seroit, je crois, impossible de tracer une ligne de démarcation, et de dire : ici finissent les alimens et là commencent les médicamens et les poisons. Un ordre très-fautif sans doute par rapport à la manière de classer les médicamens, est celui d'après lequel on les a divisés en alimens, médicamens et poisons; il n'y a rien d'absolu dans la nature, tout y est relatif.

On ne voit point trop sur quoi se sont fondé les partisans du système de BROWN, lorsqu'ils ont avancé *que les poisons seront toujours des poisons* (1), et qu'il étoit important de les bannir de la pratique médicinale : on n'auroit qu'à leur opposer l'autorité d'un STORCK en Allemagne, d'un FOUQUET en France, qui ont su tirer des plantes les plus vénéneuses

---

(1) WEIKARD, doctr. medic. simpl. du système de BROWN, tome 2. page 6.

une source de soulagement pour l'humanité dans ses maux les plus désespérés (1).

I I.

Rigoureusement parlant, il n'existe peut-être pas de poisons absolus : « chaque substance vénéneuse agit, comme l'observe » l'illustre Barthez, par une vertu spécifique relative, ou » qui a un rapport délétère particulier avec la nature de » chaque animal auquel elle est funeste ; » et ce n'est, ce semble, qu'en adoptant une telle manière de voir, qu'il est possible d'expliquer, comment plusieurs animaux qui auront pris le même poison dans le même temps et à des doses égales, les uns s'empoisonnent et d'autres n'en éprouvent aucun effet délétère? Comment les singes mangent le tabac à poignée? Comment les chèvres se nourrissent de ciguë et de tithimale, et les cochons de jusquiame?

De tels exemples qu'il seroit aisé de multiplier, ne prouvent-ils pas que les poisons ont une vertu délétère relative? Ces différences tiennent sans doute, ainsi que le pense le célèbre Professeur déjà cité, aux différens modes qu'a la sensibilité dans les diverses espèces d'animaux.

---

(2) Ich schliesse zwar hieraus nicht, dit Zimmermann, en parlant des plantes vénéneuses, dass diese Phlanzen nicht giftig seyen, auch hieraus schliesse ich nicht, dass man sich an die Gifte gewœhnen kann, denn allerdings verwandelt die Zubereytung, und die Art des Gebrauches, diese Phlanzen aus einem Fluche in einem Seegen. Von der Erfahrung in der Arzneykunst, fünfzehentes Kapitel.

C'est à ce mode des forces sensitives et motrices, et au degré de leur énergie, qu'il faut rapporter aussi la rapidité des effets mortels que le même poison produit dans les animaux d'espèce différente.

Des animaux fort irritables, tels que les chats, périront très-promptement par la morsure de la vipère ; tandis que des animaux d'une nature tardive, comme les marmottes, meurent beaucoup plus lentement (1).

L'homme ayant une sensibilité plus active et plus exercée en divers sens, est en général plus sujet à l'action des substances vénéneuses que ne sont les autres animaux, et il semble, dit BARTHEZ, être celui pour lequel la nature a le plus multiplié les poisons. « Comme si la nature, dit élégam-
» ment GRIMAUD, touchée des maux que l'homme devoit
» se faire à lui-même, avoit voulu multiplier pour lui les
» moyens qui brisent sans effort les chaînes de la vie, et
» le mènent sans douleur dans le calme du tombeau. »

III.

Le mode de sensibilité ne varie pas seulement dans différentes espèces d'animaux, il varie encore dans les différens organes du même animal (2). C'est cette sensibilité particu-

---

(1) FONTANA, traité sur le venin de la vipère.

(2) La sensibilité est une faculté relative qui n'obéit point avec indifférence à tous les genres d'excitations, mais seulement à ceux qui sont en rapport avec elle dans les différentes parties du corps vivant. DUMAS, princip. de physiol. tom. II. pag. 152.

lière à chaque organe qui nous rend raison de la vertu élective ou de la spécificité des substances médicamenteuses, vénéneuses, et de l'action des virus morbifiques sur divers organes.

Ainsi, l'application de l'huile sur l'œil décide des mouvemens convulsifs, tandis que cette substance très douce ne produit aucun effet sur l'estomac.

Le tartrite acidule de potasse antimonié (tartr. émét.) soulève l'estomac et ne fait aucune impression sur les yeux.

L'ellébore porte sur les narines ; la jusquiame sur les membranes de la gorge ; le mercure sur les glandes salivaires ; l'aloës sur les vaisseaux hémorrhoïdaux et sur ceux de l'utérus ; le soufre sur les poumons ; les cantharides et le nitrate de potasse (sel de nitre) sur les voies urinaires ; l'uva-ursi affecte la vessie et change tellement sa manière habituelle d'être et de sentir, qu'elle assoupit les douleurs de la gravelle sans détruire le calcul contenu dans la vessie, comme l'a observé DE HAEN.

On sait que le virus syphillitique porte son impression sur le système lymphatique et glanduleux ; le psorique sur la peau ; que le virus hydrophobique affecte le système nerveux (1) et les organes de la gorge.

---

(1) Maladie subordonnée à l'influence d'action du système lymphatique sur le nerveux. Prof. DUMAS, Cours particulier de Médecine théorique et pratique. Ce savant Professeur ne cesse de rendre à la science les services les plus signalés ; génie profond, aidé de l'esprit mathématique le plus exact, il porte la lumière dans tout ce qui fixe ses recherches : que de titres pour exciter l'estime et la vive reconnoissance de ses élèves !

IV.

L'idiosyncrasie, l'âge, l'habitude, les climats et l'état morbifique du système, influant sur les forces sensitives, doivent nécessairement modifier l'action des substances délétères.

Ainsi, SENEQUE, après s'être fait ouvrir les veines et le sang coulant avec trop de lenteur, prit inutilement du poison pour hâter sa mort.

Clauso corpore adversùs vim veneni. TACIT.

On connoît l'exemple célèbre de *Mithridate* qui s'étant familiarisé avec les poisons, y devint insensible, et ne put se procurer la mort par ce moyen.

AVICENNE rapporte celui d'une femme qui faisoit un si grand usage de substances vénéneuses, que son haleine étoit empestée. (1)

Ne voyons-nous pas tous les jours des personnes s'habituer insensiblement à prendre des doses très-considérables de muriate oxigéné de mercure (sublimé corrosif), des extraits de jusquiame, de ciguë, etc.

L'illustre MOSCATI traitoit à Milan une femme attaquée d'un cancer utérin à qui il faisoit prendre une once d'opium par jour.

---

(1) Plusieurs peuples sauvages du *Mexique* vivent d'insectes : les *Kamtschadales* se nourrissent de substances putréfiées.

Le Professeur PETIOT rapportoit avoir connu un homme qui faisoit sa nourriture habituelle de viandes toutes cruës qui avoient déjà subi un certain degré de putréfaction.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici les sentimens de ma reconnoissance envers celui dont les soins paternels me rendirent à la vie !....

Ne faut-il pas administrer le tartrite acidule de potasse antimonié (l'émétique) à haute dose , si on veut se promettre d'exciter le vomissement chez des sujets frappés d'un état comateux ? (1)

Fallope rapporte qu'un criminel qui avoit la fièvre quarte prit impunément deux dragmes d'opium immédiatement avant le retour de l'accès ; mais que la même dose le fit périr lorsqu'on la lui fit prendre dans un autre temps.

Effets délétères et division des poisons.

Après avoir considéré les relations singulières que l'action des poisons peut avoir avec les différences de la sensibilité dans les diverses espèces d'animaux , dans les hommes , dans les organes de chaque animal , et dans différens modes de l'état du système ; il me reste à exposer les différentes lésions que l'action des poisons peut produire dans les forces de l'organe auquel ils s'appliquent , et les moyens d'y remédier.

Galien forma quatre classes de poisons ; d'après leur action sur le corps vivant et leurs symptômes les plus frappans , il les divisa en *chauds* , en *froids* , en *humides* et en *secs*.

---

(1) Il y a , dit Tissot , dans les montagnes du Valais , des hommes qui prennent tout à la fois vingt ou vingt-quatre grains de verre d'antimoine , tandis qu'un ou deux grains suffiroient pour tuer un homme ordinaire. *Avis au peuple sur la santé. Tome 2. pag. 245.*

Je respecte infiniment l'assertion de ce grand homme , mais il m'est permis plus qu'à tout autre d'en douter.

Boerrhaave établissoit des différences suivant que, par leur puissance destructive, ils resserroient les vaisseaux ou les corrodoient, qu'ils coaguloient les humeurs ou arrêtoient leurs mouvemens, suspendoient leurs sécrétions et excrétions, et causoient ainsi tôt ou tard la mort.

Gaubius s'exprime ainsi : *Longè plurima tamen eademque periculosissima venena, ipsum vitale principium invadunt, hujusque motus, aut irritatione violenta perturbando, aut vehementissimè incitando, aut et injecto corpore suspendendo, functiones vitæ pessundant. Quædamque*, ajoute-t-il, *vi septica tam vehementer in humores grassantur, ut totè diffusa putredine corpus indè colliquescat, diffluatque solidis non minùs quàm fluidis suâ cohæsione destitutis.* (1)

Nous dirons avec le Professeur Barthez « que les poisons » les plus redoutables sont ceux qui attaquent le principe » même de la vie, soit que leur irritation violente trouble » ou précipite à l'excès les mouvemens de ce principe, » soit qu'ils le frappent d'une stupeur qui les suspend, et » que les désordres de ces mouvemens ajoutent beaucoup » aux effets des poisons même qui agissent mécaniquement » par leurs pointes, ou chimiquement par leur nature âcre, » astringente, dissolvante, septique. . . . . »

Je rapporte ici l'effet aussi prompt que funeste de certaines espèces de poisons dont la puissance dans l'estomac décide subitement la mort. Telle fut l'activité de la substance vénéneuse que *Locuste* prépara par ordre de *Néron*, pour l'empoisonnement de *Britanicus*. Ce jeune prince, au rapport de

---

(1) *Instit. path. n.°* 490.

TACITE et de SUÉTONE, ne l'eut pas plutôt prise, qu'un froid mortel s'empara de tous ses membres. (1)

FONTANA a prouvé, par les expériences sur le poison de la vipère, qu'il suffit d'en mêler quelques gouttes au sang d'un animal, pour en dissoudre la masse entière.

SCHULZ ayant ouvert l'artère crurale d'un chien vivant, versa dans la gueule de cet animal une ou deux gouttes de liqueur stiptique de DIPPEL, pendant que le sang jaillissoit avec la plus grande force, et dans l'instant même le sang cessa de couler et forma un caillot très-compacte qui vint boucher l'ouverture de l'artère.

On peut diviser les poisons en plusieurs classes d'après leur manière d'agir. Les uns occasionnent des lésions manifestes dans un organe particulier, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les ouvrages de BONET, *Sepulcretum anatomicum*, et de MORGAGNI *de causis et de sedibus morborum*, *epist.* LIX.

On y compte l'oxide d'arsenic, les acides minéraux, quelques préparations mercurielles et antimoniales, tels que le mu-

---

(1) *Venenum..... ità cunctos ejus (Britanici) artus pervasit, ut vox pariter et spiritus ejus raperentur.* TACIT. *Annal. lib. XIII.* — *ad primum gustum concidit.* SUET. *Vita Neronis.*

..... Quis te solvere Thessalis
Magnus venenis? Quis poterit Deus?
HORAC. Od. XXVII.

riate oxigené de mercure, le tartrite de potasse antimonié, l'acétide de cuivre, les cantharides, le carbonate et muriate de barite, (poison aussi prompt que funeste, n'occasionant, dit-on, aucune douleur sensible.)

D'autres agissent comme narcotiques, tels que l'opium, les solanées, la douce amère (*solanum dulcamara*), les mandragores (*atropa mandragora*), la jusquiame (*hiociasmus albus*,) *etc.*

Plenck dans sa *Toxicologie*, classe les suivantes comme ayant une propriété mixte : la ciguë (*conium maculatum*), l'aconit (*conium napellus*), la bella dona (*adropa bella dona*), etc. et quelques champignons (*agaricus muscarius*, *agaricus necator*, *etc.*)

Symptômes d'empoisonnement et moyens curatifs.

Galien le premier a donné une description étendue des symptômes de l'empoisonnement.

Ainsi, les poisons âcres ou *chauds* avoient pour caractères les symptômes suivans : des ardeurs à la bouche, à la langue, à l'œsophage, aux intestins ; soif inextinguible, anorexie, cardialgie, hoquet, tremblement des lèvres, nausées, vomissement, coliques violentes, déjections sanguines, ténesme, pissement de sang, dysurie, strangurie, hémophtysie, fièvre symptômatique violente, chaleur brûlante, face cadavéreuse, tâches noires sur le corps, lividité des ongles, convulsions, rire sardonique et enfin la mort.

Symptômes affectés aux poisons *froids* ou narcotiques ; stupeur, étourdissement, sommeil léthargique, abolition de

sentiment et de mouvement ; apoplexie, respiration laborieuse, hémorrhagie, visage bouffi, livide, hideux, sueurs froides, etc. et mort.

Les poisons mixtes appelés par GALIEN *humides*, présentent, d'après lui, des symptômes analogues aux poisons âcres et narcotiques.

Sa quatrième classe comprend des poisons *secs*, notamment l'oxide de plomb : dans ce cas, sécheresse à la langue, au gosier, soif, pouls dur et tendu comme une corde, constrictions douloureuses des viscères du bas-ventre, resserrement de l'anus, ect.

Ce n'est qu'en appréciant les signes affectés à la nature de différens poisons, que l'on se décidera pour tel ou tel *antidote*.

Il est important, je pense, que le mode de traitement varie, suivant le temps qui s'est écoulé, depuis l'empoisonnement jusqu'au moment où le poison a produit ses ravages dans l'économie animale.

Evacuer la substance vénéneuse, la neutraliser ou modérer ses effets par des moyens perturbateurs, autres que chimiquement destructeurs : telles sont les indications principales qui se présentent à remplir dans le traitement de l'empoisonnement.

Pour satisfaire à la première, on excitera le vomissement à l'aide d'une plume huilée, etc. Si ce moyen ne suffit pas, on aura recours aux vomitifs ; mais ces remèdes qui sont irritans ne sauroient trouver une place aussi avantageuse lorsque, le poison introduit depuis quelque temps, on a lieu de

soupçonner un état inflammatoire des membranes de l'estomac, leur administration seroit sans doute funeste ; ils seront alors utilement remplacés par les délayans, les mucilagineux, etc.

Dans la seconde, on tâchera de décomposer, de neutraliser le poison par des réactifs qui ayant une affinité plus grande avec un des principes constituans de la substance délétère, la décomposent, la neutralisent, la rendant incapable d'une action délétère ultérieure : dans ce cas, le Médecin-chimiste prudent et éclairé fera sans doute une application utile de ses principes.

En général, l'*antidote* le plus recommandé et le plus avantageusement mis en usage contre les oxides métalliques, est sans contredit le *lait* pris en grande quantité, *singulis (adolescentibus) vix decem mensuræ lactis suffecerint.* Morgagni, en parlant de ces dix jeunes gens qui prirent une dose considérable d'arsenic.

Les acides végétaux, le vinaigre, le verjus, etc. conviennent éminemment dans les effets funestes produits par les *narcotiques.*

Lecanus dit de faire boire tout de suite de l'alkool à une personne qui auroit avalé des acides minéraux en grande quantité ; il en résulte, dit-il, un éther salutaire qui rafraîchit les parties brulées et prévient la mortification.

« On oppose, Prof. Baumes (1), très-avantageusement » les décoctions du quinquina dans les accidens produits par » le tartrite d'antimoine, par l'acétite et les oxides de cuivre, » et en général, dans tous les empoisonnemens par les âcres

(1) Essai d'un système chimique de la science de l'homme.

» métalliques ; la magnésie pure dans ceux qui sont produits » par les âcres acides ; le sulfure alkalin et ferrugineux dans » ceux que font naître les substances arsenicales ; l'éther et » le vinaigre dans les effets destructeurs des âcres vireux » et des champignons.....»

Dans la troisième, on cherche à arrêter les effets destructeurs des poisons, en excitant d'une manière soutenue les organes extérieurs au moyen des frictions, des bains, des vésicatoires, etc.

« Lorsque, dit l'illustre BARTHEZ, un sommeil profond a » été déterminé par la chûte des forces sensitives de l'estomac » et des intestins que l'arsenic a violemment tourmentées,.... » on peut empêcher cette sympathie en faisant secouer dans » une voiture rude et sur le pavé l'homme qui est ainsi » affecté par l'arsenic. »

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas,
Hâc, ego contentos auguror esse Deos.

OVID. trist. lib. I.

L'AUTEUR tâchera de répondre aux objections qui lui seront faites, le 16 Prairial an IX, par les Professeurs de l'École de médecine.

Médecine légale.	G. J. RENÉ, Directeur.
Physiologie et Anatomie.	C. L. DUMAS. J. M. J. VIGAROUS.
Chimie.	J. A. CHAPTAL. J. G. VIRENQUE.
Matière médicale et Botanique.	A. GOUAN. J. N. BERTHE.
Pathologie.	J. B. T. BAUMES. P. LAFABRIE.
Médecine opérante.	A. L. MONTABRÉ. . . . . .
Clinique interne.	H. FOUQUET. V. BROUSSONET.
Clinique externe.	J. POUTINGON. A. MEJAN.
Accouchemens, maladies des Femmes, éducation physique des Enfans.	J. SENEAUX. . . . . .

Paul-Joseph BARTHEZ.
Auguste BROUSSONET.